ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
4e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2022-2023
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 25 janvier 2023 à 19 h
dans la bibliothèque de l'édifice St-Viateur

---

1. Ouverture de la séance

Mme Cavaiola accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 :00.

2. Présences

Annie Cavaiola	Parent
Crystal Ledoux	Parent
Marc-André Couillard	Parent
Natacha Spagnoletti	Parent
Stéphane Viviers	Enseignant
Marie-Michèle Caron	Soutien
Karyne Thibert	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Chantal Tremblay	Service de garde
Stéphanie Savaria	Parent
Daphnée Filiatreault	Enseignante
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté

Absents : Amélie Grammatico, Mylène Labrecque

3. Questions du public
Aucune question

4- Élection d'une secrétaire au Conseil D'Établissement pour la réunion du 25 janvier 2023
Il est proposé par Daphnée Filiatreault et résolu :
QUE Chantal Tremblay soit secrétaire pour la réunion de ce soir.

25-01CÉ-22/23-44 **Adopté à l'unanimité**

5- Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Cavaiola présente l'ordre du jour de la réunion.
Il est proposé par Daphnée Filiatreault et résolu:
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

25-01CÉ-22/23- 45 **Adopté à l'unanimité**

6- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022, et suivi.
Mme Lessard présente le procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2022. Dans le suivi, il est mentionné
que nous devons modifier la date de notre réunion d'avril étant donné la soirée des bénévoles du 19 avril.
Après discussion, nous avons convenu que notre réunion d'avril sera le mercredi 26 avril.

Il est proposé par M Stéphane Viviers et résolu:
QUE le procès-verbal du 30 novembre 2022 soit adopté tel que corrigé.

25-01CÉ-22/23- 46 **Adopté à l'unanimité**

7. Mot de la direction

Bonne année 2023 ! : Madame Lessard souhaite une bonne année 2023 à tous les membres.

Projet éducatif : L'actualisation de notre projet éducatif va bon train. Nous vous avons présenté la vision et les valeurs en octobre dernier. En décembre, nous avons présenté à toute l'équipe-école les données des sondages et les données sur la réussite des élèves, pour ensuite déterminer des priorités. Nous vous avons d'ailleurs présenté ces mêmes données ce soir entre 18h30 et 19h. Ce matin, notre comité de pilotage s'est rencontré pour faire l'analyse de tout cela, ressortir les forces et vulnérabilités prioritaires dans le but de finaliser le choix des objectifs et des cibles. Nous nous rencontrerons à nouveau à la fin février pour poursuivre notre travail, dans le but d'être prêt à le présenter au personnel en mars, et ensuite au CÉ en avril.

Ajout d'une 2e psychoéducatrice : Notre psychologue scolaire nous a quitté en janvier pour un congé d'un an. D'ici au 30 juin, nous sommes desservis par le service de psychologie en répondance du CSS. En remplacement de la psychologue, nous avons obtenu une 2e psychoéducatrice pour couvrir les besoins de St-Viateur. Son nom est Magalie Bertrand, et elle est à St-Viateur les mardis, mercredis et vendredis. Si quelques élèves doivent être évalués en psychologie, nous avons conservé un montant pour couvrir ces frais.

Comité de transition: Pour soutenir une première transition scolaire harmonieuse, plusieurs écoles créent des comités de transition avec les partenaires de la petite enfance. L'objectif est de travailler en collaboration avec nos partenaires pour que les enfants de 5 ans vivent une transition réussie vers l'école. Nous avons décidé de créer notre comité de transition ici à St-Viateur-Clotilde-Raymond. Nous inviterons les partenaires des CPE, de certains organismes associés à la petite enfance à participer à notre comité où nous aurons des membres enseignants, des membres du service de garde, des membres professionnels, et des membres du CSS.

8- Mot du Délégué au comité de parents : À la dernière réunion, il y a eu une présentation sur les différentes offres de profils et programmes dans les écoles. Un lien est disponible pour visionner la présentation. Les écoles primaires peuvent aussi avoir des programmes comme un sports-études, mais plus au niveau parascolaire. C'est un choix école.
Il faut statuer sur notre bénévole de l'année dès ce soir.
Le comité de parents demande aux écoles de partager ses coups de cœur, ses bons coups de l'école.

9- Points à traiter :

9.1—Information/Approbation : OPP : campagne de financement avec Les Glaces Michael

Mmes Stéphanie Bédard et Isabelle Lessard présentent les informations relatives à

la campagne de financement annuelle de chocolats avec Les Glaces Michael. La

campagne débutera le 24 février avec l'envoi du formulaire aux parents. Les parents mars pour retourner leur bon de commande papier, ou jusqu'au 24 mars s'ils

choisissent de commander directement en ligne via le site web des Glaces Michael. I de choix de chocolats dont les prix varieront de 5$ à 45$. Un profit entre 19% et 25% pourront aller chercher leur commande directement chez Glaces Michael les 31

mars et le 1er avril.

Il est proposé par Mme Karyne Thibert et résolu:

QUE la campagne de financement soit approuvée telle que présentée.

25-01CÉ-22/23-47 **Approuvé à l'unanimité**

9.2 : Consultation : Plan triennal et Acte d'établissement
Mme Lessard présente le document du plan triennal et de l'acte d'établissement en recueillant les commentaires des membres du Conseil.

9.3 : Approbation : Bénévole de l'année 2022-2023

Mme Lessard explique que nous devons choisir notre bénévole de l'année avant le 15 février, et que la soirée de reconnaissance aura lieu le 19 avril prochain. Nous proposons que notre bénévole de l'année soit Véronique Blais puisqu'elle n'a pas reçu sa reconnaissance l'an passé. Si le centre de services refuse que l'on nomme le même bénévole que l'année dernière, notre bénévole de l'année sera Natacha Spagnoletti.

Il est proposé par Mme Annie Cavaiola et résolu:

QUE notre bénévole de l'année soit Véronique Blais, ou Natacha Spagnoletti tel que spécifié ci-dessus.

25-01CÉ-22/23-48 **Approuvé à l'unanimité**

9.4 : Adoption : Budget révisé 2022-2023 du Conseil d'établissement
Mme Lessard présente le budget révisé 2022-2023 du Conseil d'établissement. Elle rappelle que nous avons 400$ à dépenser pour les besoins du Conseil. Il est proposé de donner les sommes restantes pour une activité de fin d'année pour les élèves.

Il est proposé par Mme Stéphanie Savaria et résolu :
Que le budget révisé du Conseil soit adopté tel que présenté, ainsi que la dépense proposée.

25-01CÉ-22/23-49 **Adopté à l'unanimité**

9.5 : Adoption : Budget révisé 2022-2023 de l'école
Mme Lessard présente le budget révisé de l'école 22-23 (voir document joint). Le budget est en équilibre.

Il est proposé par M. Marc-André Couillard et résolu :
QUE le budget révisé 22-23 soit adopté tel que présenté.

25-01CÉ-22/23-50 **Adopté à l'unanimité**

9.6 : Approbation : Contenu d'éducation à la sexualité 5e et 6e année
Mme Lessard présente les contenus qui seront vus en 5e et en 6e année dans les cours d'éducation à la sexualité (voir les documents joints). Les contenus pour les niveaux 1re à 4e année seront présentés à la réunion du mois de février.

Il est proposé par M. Marc-André Couillard et résolu :
QUE les contenus d'éducation à la sexualité soient approuvés tels que présentés.

25-01CÉ-22/23-51 **Approuvé à l'unanimité**

9.7 : Approbation : Contenu du programme d'orientation scolaire et professionnelle (COSP)
Mme Lessard présente le contenu du programme d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) vu au 3e cycle du primaire (voir document joint).

Il est proposé par Annie Cavaiola et résolu :
QUE les contenus COSP soit approuvés tels que présentés.

25-01CÉ-22/23-52 **Approuvé à l'unanimité**

9.8-. Approbation : Programmation des sorties et activités éducatives 2022-2023
Mme Lessard présente le document révisé de la programmation des activités et sorti (document joint). Dans le document présenté, nous proposons 3 nouvelles sorties cul soit une sortie au Biodôme et Insectarium pour les 2e année, une sortie au Jardin Bo Insectarium pour les 1re années et une sortie à l'OSM en 1re année.

Il est proposé par Mme Crystal Ledoux et résolu:
QUE les activités et sorties présentées soient approuvées telles que présentées.

25-01CÉ-22/23-53 **Approuvé à l'unanimité**

9.9- Approbation : Spectacle annuel
Mme Lessard propose que notre spectacle annuel ait lieu le vendredi 12 mai prochain, en après-midi. Les parents seront invités à assister en achetant des billets au coût de 5$. Les profits iront à notre programme

de musique. Les élèves qui souhaitent présenter un numéro devront passer une audition avant d'être sélectionnés. Des classes pourront aussi présenter un numéro.

Il est proposé par Annie Cavaiola et résolu:
QUE le spectacle annuel soit approuvé tel que décrit ci-dessus.

25-01CÉ-22/23-54 **Approuvé à l'unanimité**

9.10 : Approbation : Journée d'accueil des maternelles 23-24
Mme Lessard présente la journée d'accueil des futurs élèves de maternelle. Nous inviterons nos futurs élèves par groupes de 15-20 enfants pour une courte visite de 30 minutes au gymnase de l'école. Cela leur permettant d'explorer quelques jeux et de débuter la création du lien avec les enseignants et l'équipe-école. Nous inviterons aussi quelques organismes du secteur qui pourront tenir des kiosques pour répondre aux besoins de nos parents. Cette journée aura lieu le jeudi 8 juin prochain. Le lundi 29 mai, en soirée, une rencontre virtuelle aura lieu pour les parents pour leur donner les informations nécessaires à l'entrée en maternelle.

Il est proposé par Mme Daphnée Filiatreault et résolu :
QUE la rencontre de parents et la journée d'accueil soient approuvées telles que présentées.

25-01CÉ-22/23-55 **Approuvé à l'unanimité**

9.11 : Approbation : Activité parascolaire d'art dramatique
Mme Lessard présente l'activité parascolaire d'art dramatique à Clotilde Raymond pour les élèves de 5e et
6e année. Madame Marie-Elaine Bouchard animera les activités pour une période de 10 semaines après
la semaine de relâche, du 9 mars au 11 mai. L'activité aura lieu les lundis de 15h25 à 16h25, et Madame Bouchard souhaite avoir de 10 à 12 élèves. Le coût pour les 10 semaines sera de 80$.

Il est proposé par Mme Marie-Michelle Caron et résolu :
QUE l'activité parascolaire d'art dramatique soit approuvée telle que présentée.

25-01CÉ-22/23-56 **Approuvé à l'unanimité**

9.12 : Fonds à destination spéciale : transfert de fonds
Mme Lessard explique que nous avons un montant de 2800$ dans le fonds à destination spéciale qui a
été amassé par une enseignante qui n'est plus à notre école. C'était un projet entrepreneurial qu'elle
faisait avec ses élèves. Cette enseignante est maintenant à l'école Daigneau et a fait la demande de récupérer ce montant. Mme Lessard propose que l'on acquiesce à sa demande en transférant le montant
de 2800$ à l'école Daigneau.

Il est proposé par Mme Daphnée Filiatreault et résolu :
QU'un montant de 2800$ soit transféré à l'école Daigneau pour cette enseignante.

25-01CÉ-22/23-57 **Approuvé à l'unanimité**

9.13- Approbation : Utilisation de l'école par le camp d'été d'Apprendre en coeur

Mme Lessard explique qu'elle a reçu une demande de l'organisme Apprendre en cœur pour utiliser une
de nos 2 bâtisses pour son camp d'été Stimulaction, du 26 juin au 18 août (voir lettre jointe pour tous les détails). Leur premier souhait est d'utiliser l'école St-Viateur. S'il n'y a pas de travaux prévus à St-Viateur l'été prochain, le camp aura lieu à St-Viateur.

Il est proposé par Mme Crystal Ledoux et résolu :
QUE l'une de nos 2 bâtisses soit utilisée par l'organisme Apprendre en cœur à l'été 2023.

25-01CÉ-22/23-58 **Approuvé à l'unanimité**

10. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Cavaiola et QUE la séance soit levée à 20h49

25-01CÉ-22/23-59 **Adopté à l'unanimité**

_____ _____

Annie Cavaiola, présidente Isabelle Lessard, directrice